

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. Dénomination du médicament vétérinaire

LAPICRINE SULFA

2. Composition qualitative et quantitative

Un mL contient :

Substance(s) active(s) :

Sulfadimidine 18,4 mg

(sous forme de sel de sodium)

Sulfaquinoxaline..... 5,6 mg

(sous forme de sel de sodium)

Excipient(s) :

Parahydroxybenzoate de méthyle sodique (E 219) 1,5 mg

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

3. Forme pharmaceutique

Solution buvable.

4.1. Espèces cibles

Lapins.

4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Affections à germes à la sulfadimidine et à la sulfaquinoxaline.

Chez les lapins :

- Traitement et prévention des infections respiratoires et digestives.

- Traitement et prévention des coccidioses digestives.

4.3. Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux sulfamides.

Ne pas utiliser chez les animaux souffrant d'insuffisances rénale ou hépatique graves.

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Aucune.

i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Ne pas traiter plus de 3 jours consécutifs.

ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Les personnes ayant des antécédents d'hypersensibilité aux sulfamides doivent éviter tout contact avec le produit.

En cas de symptômes après exposition (rougeur cutanée), demander conseil à un médecin et lui montrer la notice.

Un oedème de la face, des lèvres ou des yeux ou des difficultés respiratoires peuvent constituer des signes graves qui nécessitent un traitement médical d'urgence.

iii) Autres précautions

Aucune.

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

Non connus.

4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

L'innocuité du produit n'a pas été évaluée chez l'espèce de destination.

L'utilisation du médicament sera fonction de l'évaluation du rapport bénéfice/risque réalisée par le vétérinaire.

4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Non connues.

4.9. Posologie et voie d'administration

Voie orale :

Diluer le produit directement dans l'eau de boisson des animaux.

La quantité d'eau de boisson médicamenteuse consommée par les animaux dépend de leur état physiologique et clinique. Afin d'obtenir la posologie en mg/kg recommandée, les concentrations en sulfadimidine et en sulfaquinoxaline doivent être ajustées en conséquence.

- Traitement préventif en milieu infecté :

9,2 mg de sulfadimidine et 2,8 mg de sulfaquinoxaline par kg de poids vif, correspondant à 5 mL de la spécialité par litre d'eau de boisson pendant 3 jours sur la base d'une consommation hydrique de 100 ml par kg de poids vif.

Après 3 jours d'arrêt, renouveler le traitement à nouveau pendant 3 jours consécutifs.

- Traitement curatif :

27,6 mg de sulfadimidine et 8,4 mg de sulfaquinoxaline par kg de poids vif, correspondant à 15 mL de la spécialité par litre d'eau de boisson pendant 3 jours sur la base d'une consommation hydrique de 100 ml par kg de poids vif.

Après 3 jours d'arrêt, renouveler le traitement à nouveau pendant 3 jours consécutifs.

Pour améliorer l'appétence de la solution, 2 cuillères à café de sucre par litre d'eau peuvent être ajoutées.

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Non connu.

4.11. Temps d'attente

Viandes et abats : 12 jours.

5. Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : Anti-infectieux à usage systémique, association de sulfamides.

Code ATC-vet : QJ01EQ30.

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

Association de 2 sulfamides bactériostatiques possédant un large spectre d'activité (germes Gram positif et Gram négatif) et doués d'une action anticoccidienne.

La sulfadimidine est un sulfamide à action rapide dans l'organisme. Il a une action uniquement bactériostatique, bloquant l'utilisation de l'acide folique par les bactéries. Il possède un large spectre d'activité allant des germes Gram positif et germes Gram négatif (streptocoques, staphylocoques, corynobactéries, pasteurellas et colibacilles.) aux protozoaires.

La sulfaquinoxaline présente une activité plus particulièrement orientée vers les coccidies.

5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques

Non documentées.

6.1. Liste des excipients

Parahydroxybenzoate de méthyle sodique (E219)
Citrate de sodium (E331)
Hydroxyde de sodium
Eau purifiée

6.2. Incompatibilités majeures

Non connues.

6.3. Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 4 ans.

6.4. Précautions particulières de conservation

Pas de précautions particulières de conservation.

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon verre
Bidon polypropylène

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

HUVEPHARMA SA
34 RUE JEAN MONNET
ZONE INDUSTRIELLE D'ETRICHE
SEGRE
49500 SEGRE-EN-ANJOU BLEU
FRANCE

8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/7726041 9/1992

Flacon de 150 mL
Flacon de 300 mL
Flacon de 500 mL
Bidon de 1 litre
Bidon de 5 litres
Bidon de 25 litres

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

12/02/1992 - 10/02/2012

10. Date de mise à jour du texte

25/03/2019